

Loyalists. C'est alors que naquit parmi ceux-ci la faction appelée le *Family Compact*, dont l'influence se faisait sentir encore tout dernièrement. Les fondateurs de ce parti ambitionnaient la possession des meilleures terres de la province et le contrôle des affaires publiques. Grâce aux circonstances, et aussi à l'habileté qu'ils surent déployer, leur projet se réalisa passablement bien. L'histoire politique n'est pas muette à cet égard.

Lorsqu'arrivèrent les immigrants d'outre-mer, la colonisation prit un élan définitif et nous l'avons vu accomplir des progrès extraordinaires dans cette province, maintenant la plus peuplée de la Confédération. Comme le Bas-Canada était resté jusqu'en 1841 séparé politiquement du Haut, il nous était très-peu connu. Le premier parlement de l'union entraîna nos hommes publics de ce côté et ils s'étonnèrent de la beauté du climat, de la fertilité du sol et de la science agricole de ses habitants. M. Etienne Parent est le premier qui engagea nos co-provinciaux à ne point demander d'établir le chiffre des représentants du peuple d'après celui de la population. " Nous sommes aujourd'hui les plus nombreux, dit-il, mais voyez donc ce qui nous entoure en Haut-Canada, tout ne nous prouve-t-il pas qu'avant longtemps ce pays sera couvert d'une population qui l'emporterait finalement sur la nôtre par le nombre de ses députés ? " Ce qui avait été ainsi prédit arriva, et nous pûmes alors nous retrancher derrière le fait de notre modération d'autrefois pour repousser les tentatives d'une province devenue en quinze ans plus peuplée que la nôtre et plus exigeante.

La *Bibliotheca Canadensis* de Morgan nous apprend que l'auteur du *Settlement of Upper-Canada* est né à Belleville et qu'il a pris ses degrés comme médecin dans cinq ou six institutions renommées du Canada et des pays étrangers ; il a écrit sur la chirurgie un volume, et quelques opuscules. Son dernier ouvrage lui vaudra certainement une place honorable dans l'estime de ses compatriotes vu qu'il a été le premier, croyons-nous, à recueillir et à publier autant de notes touchant l'histoire de la colonisation de sa province. Le livre nous paraît excellent comme renseignement historique, et quant au style, nous nous en rapportons à des juges plus accrédités qui l'ont déclaré digne d'éloge. L'espace ne nous permet pas de l'examiner en détail, mais le public le lira et il pourra en tirer profit. Les pionniers du Haut-Canada, les difficultés des premiers établissements, les missions religieuses, les événements politiques locaux, la fondation de la presse, les parlements, l'extension du commerce et de la navigation, tout nous passe pour ainsi dire sous les yeux et devient intéressant pour des Canadiens.

Terminons par un trait que l'histoire n'a peut-être point consigné. Il nous revient à la mémoire en lisant dans le *Settlement of Upper-Canada* que vers le commencement de ce siècle les livres étaient d'une rareté extrême en Haut-Canada. Garneau nous apprend que, dans sa jeunesse, l'on copiait à la plume les ouvrages qui nous arrivaient de France par des occasions uniques, ou qui étaient restés dans le pays après la conquête.

L'on devine bien qu'en cet état les écrits traitant du fonctionnement de la machine constitutionnelle anglaise devaient être excessivement rares chez nous, lorsqu'en 1791, il plut à M. Pitt de nous gratifier d'une constitution politique modelée, disait-on, sur celle de l'Angleterre. A ce nom seul toutes les espérances se réveillaient ; avoir les privilèges et les libertés politiques que ce titre de constitution anglaise impliquait, c'était un bonheur inespéré, *too good to be true*. Enfin la première session du premier parlement eut lieu, et l'on fut étonné du peu de latitude qu'offrait le nouveau régime. Un